



Pour diffusion immédiate

Le 16 mai 2025

TSXV: AZM

OTCQX: AZM

Communiqué de presse

Azimut clôture un placement privé de 8,7 millions \$

Longueuil (Québec) – **Exploration Azimut Inc.** (« Azimut » ou la « Société ») (TSXV : AZM) (OTCQX : AZMTF) a le plaisir d'annoncer que le 16 mai 2025, elle a clôturé le placement privé sans intermédiaire précédemment annoncé avec **Centerra Gold Inc.** (« Centerra ») (TSX : CG) (NYSE : CGAU) ([voir le communiqué de presse du 28 avril 2025](#)) et a émis 9 935 000 actions ordinaires à Centerra pour un produit brut de 5 961 000 \$.

Azimut a également le plaisir d'annoncer que le 16 mai 2025, elle a clôturé un placement privé concomitant sans intermédiaire avec les entités suivantes, pour un produit brut additionnel de 2 751 400 \$:

- **Mines Agnico Eagle Limitée** (« Agnico Eagle ») (TSX : AEM) (NYSE : AEM) et CDPQ Sodémex Inc. (une filiale en propriété exclusive de la **Caisse de dépôt et placement du Québec** (« CDPQ »)) ont respectivement exercé leur droit contractuel de participer à certains placements d'actions de la Société.
- **SIDEX s.e.c.**, le **Fonds de solidarité FTQ** (le « Fonds ») et **NQ Investissement Minier s.e.c.** (« NQIM ») ont souscrit à des actions ordinaires à la suite de la diffusion du communiqué de presse de la Société le 28 avril 2025.

Au total, 14 520 666 actions ordinaires de la Société ont été émises au prix de 0,60 \$ par action pour un produit brut de 8 712 400 \$ (le « placement »).

Azimut accueille Centerra à titre de nouvel investisseur stratégique. Centerra détient maintenant environ 9,9% des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

Azimut considère que le placement reflète un fort soutien à la stratégie d'exploration de la Société et à la qualité de son portefeuille de projets. Le placement permettra à la Société de générer et d'avancer des cibles de qualité pour les métaux précieux et les minéraux critiques. Le produit du placement sera utilisé par Azimut pour étendre ses activités d'exploration sur ses propriétés **Wabamisk (or-antimoine)** et **Elmer (or-cuivre)**, détenues à 100 %, ainsi que pour le développement des affaires et les besoins généraux de l'entreprise. Avec les travaux d'exploration financés par des partenaires et prévus sur la propriété **Kukamas (nickel-cuivre-platine-palladium)**, un niveau d'activité important est attendu au cours des 12 prochains mois. Des crédits d'impôt remboursables allant de 22,5% à 45% devraient être récupérés sur les dépenses d'exploration admissibles engagées par la Société.

Dans le cadre du placement, Azimut a conclu une convention sur les droits de l'investisseur avec Centerra en vertu de laquelle, sous réserve de certaines conditions, Centerra aura le droit de participer à de futures émissions d'actions afin de maintenir sa participation dans la Société.

Agnico Eagle a souscrit à 833 333 actions ordinaires de la Société pour un produit brut de 499 999,80 \$ (le « placement auprès d'Agnico »). Le placement auprès d'Agnico constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 »), en raison du fait qu'Agnico Eagle avait, avant la clôture du placement auprès d'Agnico, la propriété véritable ou exerçait une emprise sur des titres de la Société lui assurant plus de 10% des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres comportant le droit de vote de la Société en circulation. La Société s'appuie sur la dispense de l'obligation d'évaluation officielle prévue par le paragraphe 5.5(b) du Règlement 61-101 étant donné que la Société n'est pas cotée sur des marchés déterminés. La Société s'appuie sur les dispenses d'approbation des porteurs minoritaires conformément au paragraphe 5.7(1)(a) du Règlement 61-101, car ni la juste valeur marchande de l'objet de l'opération, ni la juste valeur marchande de la contrepartie de cette opération, dans la mesure où elle implique des personnes intéressées (au sens du Règlement 61-101) dans le placement et/ou le placement auprès d'Agnico, ne dépasse 25% de la capitalisation boursière de la Société, calculée conformément au Règlement 61-101. Aucune évaluation officielle ou autre évaluation antérieure n'a été

préparée à l'égard de la Société. Une déclaration de changement important sera déposée par la Société moins de 21 jours avant la date de clôture du placement auprès d'Agnico, étant donné que les détails y afférents ont été réglés que peu de temps avant la clôture du placement auprès d'Agnico et que la Société souhaitait clôturer le placement auprès d'Agnico dans les plus brefs délais pour des raisons commerciales valables. Lors de la clôture du placement, Agnico Eagle avait la propriété véritable ou exerce une emprise sur un total de 11 034 058 actions ordinaires, représentant approximativement 11% des actions ordinaires émises et en circulation.

Le placement est assujéti à l'approbation définitive de la Bourse de croissance TSX. Tous les titres émis dans le cadre du placement seront assujéti à une période de détention de quatre mois et un jour à compter de la date de clôture, conformément à la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières.

À propos de Centerra

Centerra Gold Inc. est une société minière canadienne spécialisée dans l'exploitation, le développement, l'exploration et l'acquisition de gisements d'or et de cuivre en Amérique du Nord, en Turquie et sur d'autres marchés à travers le monde. Centerra possède et exploite la mine de Mount Milligan en Colombie-Britannique, au Canada, ainsi que la mine d'Öksüt en Turquie. Elle détient également des actifs d'exploration et de développement, et gère l'unité commerciale de molybdène au Canada et aux États-Unis.

À propos de CDPQ

La CDPQ investit de façon constructive pour générer des rendements durables à long terme. Comme groupe mondial d'investissement qui gère des fonds provenant de régimes de retraite et d'assurances publics, nous appuyons nos partenaires pour bâtir des entreprises qui stimulent la performance et le progrès. Nous sommes actifs dans les grands marchés financiers, en placements privés, en infrastructures, en immobilier et en crédit privé. Au 31 décembre 2024, l'actif net de la CDPQ s'élevait à 473 G\$ CA. Pour en savoir plus sur la CDPQ, visitez le site cdpq.com, consultez nos pages [LinkedIn](#) ou [Instagram](#), ou suivez-nous sur [X](#).

À propos de SIDEX

SIDEX, créée en 2001, est une initiative du gouvernement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ. La société a pour mission d'investir dans des entreprises engagées dans l'exploration minière au Québec afin d'en diversifier l'inventaire minéral. SIDEX appuie l'innovation dans l'exploration en plus de soutenir la relève.

À propos du Fonds de solidarité FTQ

Le Fonds de solidarité FTQ est une fierté québécoise qui réalise sa mission grâce à un modèle d'affaires unique créé il y a plus de 40 ans. Depuis, le Fonds rallie et met le Québec en action grâce à l'épargne retraite de 795 374 actionnaires-épargnants. Avec un actif net de 21,7 milliards de dollars au 30 novembre 2024, le Fonds appuie près de 4 000 entreprises par des investissements directs et indirects en capital de risque et de développement qui misent sur la conviction que l'impact est créé autant par le rendement financier que par les rendements sociétaux. Pour en savoir plus, visitez le fondsftq.com ou [LinkedIn](#).

À propos de NQIM

NQ Investissement Minier (NQIM) est un fonds d'investissement régional, basé à Matagami qui est dédié au développement minier du Nord-du-Québec. Le fonds offre un soutien financier et une expertise stratégique aux sociétés d'exploration, avec des investissements guidés par une approche durable et responsable, favorisant des retombées positives pour les communautés locales et autochtones.

À propos d'Azimut

Azimut est une société leader en exploration minière avec une solide réputation en génération de cibles et en développement du partenariat. Elle détient le plus important portfolio de projets d'exploration minière au Québec, et contrôle des positions stratégiques pour le cuivre-or, le nickel et le lithium.

Son **projet-phare Elmer (or)**, détenu à 100%, est à l'étape des ressources (**311 200 onces indiquées; 513 900 onces présumées** en se basant sur un prix de l'or à **1 800 \$US par once***) et présente un fort potentiel d'exploration. Azimut progresse également sur la **découverte lithium** de **Galinée** en coparticipation avec SOQUEM Inc. De plus, des progrès significatifs ont été accomplis en exploration en 2024 sur les projets suivants : **Wabamisk (antimoine-or; lithium)**, **Kukamas (nickel-cuivre-EGP)** et **Pilipas (lithium)**.

La Société met en œuvre une méthodologie pionnière exclusive dans l'analyse des mégadonnées géoscientifiques (le système expert **AZtechMine™**), soutenue par un solide savoir-faire en exploration. L'approche compétitive d'Azimut est basée sur l'analyse systématique des données régionales. Bénéficiant d'un solide bilan, la Société maintient une discipline financière rigoureuse et a 100,4 millions d'actions émises et en circulation.

Personne qualifiée

Jean-Marc Lulin, géologue, président et chef de la direction d'Azimut, a préparé ce communiqué de presse et a approuvé l'information scientifique et technique divulguée en tant que personne qualifiée au sens de la *Norme canadienne 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Les valeurs mobilières offertes n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de la loi américaine intitulée *United States Securities Act of 1933*, telle que modifiée, et ces valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'enregistrement aux États-Unis ou d'une dispense applicable aux exigences d'enregistrement aux États-Unis.

Contact et information

Jean-Marc Lulin, président et chef de la direction

Tel.: (450) 646-3015

Jonathan Rosset, Vice-Président Développement corporatif

Tel : (604) 202-7531

info@azimut-exploration.com www.azimut-exploration.com

*: "[Technical Report and Initial Mineral Resource Estimate for the Patwon Deposit, Elmer Property, Quebec, Canada](#)", préparé par Martin Perron, P.Eng., Chafana Hamed Sako, P.Geo., Vincent Nadeau-Benoit, P.Geo. et Simon Boudreau, P.Eng. de InnovExplo Inc., en date du 4 janvier 2024.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société concernant les événements futurs liés au placement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, l'utilisation du produit. Dans la mesure où les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse contiennent des informations qui ne sont pas historiques, elles sont essentiellement prospectives et sont souvent identifiées par des mots tels que « anticiper », « s'attendre à », « estimer », « avoir l'intention de », « projeter », « planifier » et « croire ». Les déclarations prospectives impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. De nombreux facteurs peuvent être à l'origine de ces différences, en particulier la volatilité et la sensibilité des prix des métaux sur le marché, l'impact des variations des taux de change et des taux d'intérêt, l'imprécision des estimations des réserves, les récupérations d'or et d'autres métaux, les risques environnementaux, y compris l'augmentation des obligations réglementaires, les conditions géologiques inattendues, les conditions minières défavorables, les actions des communautés et des organisations non gouvernementales, les changements dans la réglementation et les politiques gouvernementales, y compris les lois et les politiques, et le défaut d'obtention des permis et des approbations nécessaires de la part des autorités gouvernementales, ainsi que d'autres risques liés au développement et à l'exploitation. Bien que la Société estime que les hypothèses inhérentes aux énoncés prospectifs sont raisonnables, il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, qui ne sont valables qu'à la date des présentes. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si elle y est tenue par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est invité à examiner attentivement l'analyse détaillée des risques dans notre dernier rapport annuel déposé sur SEDAR+ pour une meilleure compréhension des risques et incertitudes qui affectent les activités de la Société.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.